

EDF et Relais d'Entreprises s'associent pour encourager le télétravail dans les « tiers-lieux » grâce aux certificats d'économie d'énergie

Le vendredi 25 mai, EDF et Relais d'Entreprises ont signé un partenariat qui récompense les kilomètres non effectués par les télétravailleurs utilisateurs dit de « tiers-lieux », hors du domicile.

Le télétravail se développe partout en France et répond à une attente croissante des salariés français¹. Bien que pouvant être exercé au domicile, il se développe aussi dans des espaces dédiés appelés « tiers-lieux », qui permettent de dissocier vie privée et vie professionnelle.

Relais d'Entreprises est le premier réseau national français d'immobilier de travail situé en milieu périurbain et rural. Il développe, exploite et anime un réseau de gestionnaires de tiers-lieux de télétravail pour les salariés des entreprises et des collectivités territoriales. En générant une réduction des distances parcourues, Relais d'Entreprises permet des économies d'énergie sur le carburant consommé par les salariés ou agents publics travaillant dans ces espaces.

Le partenariat entre EDF et Relais d'Entreprises vise à accélérer la promotion et le développement de ces espaces de télétravail en rémunérant les bénéficiaires – entreprises ou collectivités employeurs – à hauteur des économies d'énergie réalisées. Les mesures seront réalisées par EDF qui s'engage à valoriser à la fin de l'année l'ensemble de ces économies en kWh cumac² avec un objectif d'atteindre 20 GWh cumac chaque année.

1 Les Chiffres du télétravail, Etude du cabinet de conseil RH Kronos 2017

2 Les certificats d'économie d'énergie (CEE) sont délivrés sur la base d'une mesure exprimée en Kilowattheures cumac, pour kWh cumulés et actualisés.

A propos de Relais d'Entreprises

Relais d'Entreprises est une entreprise innovante créée en 2015 par Dominique VALENTIN et rejoint depuis peu par une douzaine d'actionnaires (chefs d'entreprise et acteurs du développement économique). En forte croissance du fait de la pertinence de son offre basée sur un maillage d'espaces de travail au plus près des bassins de vie de territoires ruraux et péri-urbains, cette entreprise d'une quinzaine de collaborateurs, dont le siège social est basé en Région Occitanie, ambitionne d'atteindre les 300 tiers-lieux affiliés à son réseau d'ici 2020 et 1 500 d'ici 2025. www.relais-entreprises.fr

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 463 719 402 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Contact presse
EDF : 01 40 42 46 37

Relais d'Entreprises : 06 72 36 02 32

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.